



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

241. Faute. Crime. Péché. Délit. Forfait.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60132](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60132)

241. FAUTE. CRIME. PÉCHÉ. DÉLIT.
FORFAIT.

La *faute* tient de la foiblesse humaine ; elle va contre les regles du devoir. Le *crime* part de la malice du cœur, il est contre les loix de la nature.

Le *péché* ne se dit que par rapport aux préceptes de la religion ; il va proprement contre les mouvements de la conscience. Le *délit* part de la désobéissance ou de la rebellion contre l'autorité légitime : il est une transgression de la loi civile ; voilà pourquoi il est du style du Palais. Le *forfait* vient de scélératesse & d'une corruption entiere du cœur ; il blesse les sentiments d'humanité, viole la foi, & attaque la sûreté publique.

Les emportemens de colere & les intrigues de la galanterie sont des *fautes*. Les calomnies & les assassinats sont des *crimes*. Les mensonges & les jugemens téméraires sont des *péchés*. Les duels & les contrebandes sont des *délits*. Les incendies & les empoisonnemens sont des *forfaits*.

Il faut pardonner la *faute*, punir le *crime*, ne point décider sur le *péché*, examiner la nature du *délit*, & avoir horreur du *forfait* (a).

(a) Voyez tome II, art. 293.

242. FAUTE. DÉFAUT. DÉFECTUOSITÉ.
VICE. IMPERFECTION.

Faute renferme dans son idée un rapport accessoire à l'auteur de la chose, en sorte qu'en marquant le manquement effectif de l'ouvrage, il désigne aussi le manquement actif de l'ouvrier. *Défaut* n'exprime que ce qu'il y a de mal dans la chose, sans rapport à l'auteur ; mais